



Feuille de Match Informatisée (FMI) : Rappels !!

- Pour l'utilisation de la FMI, il est nécessaire de posséder un accès FOOTCLUBS ou un compte invité.
- Il est impératif de changer votre mot de passe tous les 6 mois.
- Le recours à la feuille de match papier ne sera utilisé qu'avec l'accord des correspondants du District pour la FMI : **Fabrice DUPONT** (06.23.71.72.11) - **Raphaël GOSSET** (06.82.95.10.27) ou **Michel STOUPIY** (06.84.03.22.20).
- Les réserves d'avant et pendant match doivent être confirmées dans les 48h qui suivent la rencontre, par lettre recommandée ou par mail officiel au District des Ardennes de Football.